

suisant, « n'ayant passé en notre Académie que quatre « mois et trois jours. » Nous n'avons pu découvrir, ni le motif de son brusque départ, ni ce qu'il est devenu dans la suite. Monsieur de Pétichet, notaire à Lyon, qui a reconstitué la généalogie de sa famille, et a bien voulu nous faire le plus aimable accueil, ne possède aucun détail intéressant sur notre julliacien.

Un an après, le 12 septembre 1736, le P. du Treuil (1) nous envoyait ses deux neveux, Jean-Pierre et Sébastien (2). Chose assez rare alors, les deux frères suivaient la même classe, et, plus tard, embrassèrent la même carrière. Mais, tandis que l'aîné était à chaque instant proclamé premier, le plus jeune n'atteignait qu'une seule fois la place de quatrième. En mars 1737, « avec l'autorisation de monsieur « leur père, ils offraient à leur oncle une tabatière d'écaïl « avec fermoirs d'argent (34 livres), et huit livres de tabac « sec (23 livres 4 sols). » Sortis le 8 septembre 1738, après leur rhétorique, ils suivaient à Paris les cours de la Faculté de droit.

*Jean-Pierre Du Treuil* devint, le 18 octobre 1748, conseiller du roi en la Cour des monnaies, et mourut l'année suivante, le 4 septembre 1749, âgé seulement de 26 ans.

*Sébastien* lui succédait comme conseiller du roi, et, peu après, se faisait nommer trésorier de France en la généralité de Lyon. En 1754, il avait hérité de son oncle, l'oratorien.

---

(1) Le P. Sébastien du Treuil, fils de Benoît et de Marie Marinier, entré à l'Oratoire le 16 novembre 1702, à l'âge de 18 ans, prêtre en septembre 1710, mort à Dijon le 30 juillet 1754, prédicateur de talent.

(2) Jean-Pierre, fils de Antoine, échevin en 1741, et Anne Grillet, baptisé à Saint-Nizier le 16 novembre 1723 ; Sébastien, baptisé le 23 décembre 1724.